

C'est donc notre devoir d'aller en aussi grand nombre que possible à ces triomphantes manifestations de notre foi et de faire cortège au Divin Roi qui vient à nous pour répandre ses grâces à flots sur tout notre pays.

En conséquence, Nous désirons que chaque paroisse, chaque mission, et si c'est possible, chaque communauté d'hommes et chaque société catholique se fassent représenter au prochain Congrès eucharistique de Montréal, et Nous accorderons volontiers à ceux de Nos curés qui pourront se faire remplacer, la permission d'accompagner leurs paroissiens. Tout voyage projeté dans l'Est devrait être remis à l'époque du Congrès.

QUÊTE POUR LES RUTHÈNES.

Le Premier Concile Plénier de Québec, qui a été une manifestation si consolante de la vitalité, de l'unité et de la force d'organisation de l'Eglise du Canada, restera comme un des événements les plus importants de l'histoire ecclésiastique de notre pays. Mais il Nous est tout particulièrement agréable d'ajouter que nos églises de l'Ouest ont eu plus que toutes les autres à se louer de ces grandes assises de la hiérarchie catholique de tout le pays, parce que nos causes les plus chères y ont été traitées, avec une sollicitude et une sagesse qui Nous ont grandement réjoui. Nous ne pouvons parler maintenant que de la réunion extra-conciliaire tenue le samedi, 30 octobre 1909, alors que les Révérendissimes Pères du Premier Concile Plénier de Québec ont bien voulu donner une preuve de l'intérêt qu'ils portent à nos chers Ruthènes, en promettant de donner, chaque année, pendant dix ans, pour les œuvres ruthènes, quatre piastres par mille diocésains, ou de faire une quête qui donnera le même résultat ou même davantage. En retour, les évêques de la Province Ecclésiastique de Saint-Boniface ont consenti à renoncer, pendant dix ans, à la quête des écoles du Nord-Ouest, en demandant cependant la permission de donner aux Révérendissimes Vicaires Apostoliques d'Athabaska et de Mackenzie la somme qu'ils reçoivent chaque année, et Nous osons demander que le même avantage soit accordé au Rme Vicaire Apostolique du Keewatin quand il sera nommé.

Comme les sommes promises ou le résultat des quêtes doivent être envoyés à l'archevêché de Saint-Boniface, Monsieur le Procureur de l'archevêché enverra un mot, chaque année, vers la fin d'octobre, à Messieurs les Procureurs de tous les archevêchés et évêchés du Canada, afin de les avertir que Nous attendons cet argent pour le commencement de décembre de chaque année.

Les œuvres à faire au milieu des Ruthènes pour les trois diocèses de Saint-Boniface, de Saint-Albert et de Prince-Albert sont nombreuses.

D'abord il y a le journal catholique ruthène qui doit paraître bien-